

Zeitschrift: Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association suisse des électriciens, de l'Association des entreprises électriques suisses

Herausgeber: Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen

Band: 65 (1974)

Heft: 19

Rubrik: Verbandsmitteilungen des VSE = Communications de l'UCS

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Arbeitsgruppe zur Erarbeitung eines Landesberichtes für das UNIPEDE-Tarifkolloquium

Unter dem Vorsitz von Herrn Légeret, Atel, überprüfte die Arbeitsgruppe zur Erarbeitung eines Landesberichtes für das UNIPEDE-Tarifkolloquium an ihrer 2. Sitzung vom 7. August 1974 den vom VSE-Sekretariat vorbereiteten Diskussionsentwurf. Da vorgesehen ist, im schweizerischen Landesbericht relativ viel statistisches Material zu verwenden, sind im SEV-Sekretariat noch arbeitsintensive Studien durchzuführen, um den aktuellen Stand der schweizerischen Tarife festzuhalten.

Zudem wurde zur Kenntnis genommen, dass die VSE-Arbeitsgruppe «Strukturen von Einheitstarifen» ihre Arbeiten abgeschlossen hat und der Schlussbericht «Empfehlungen über Tarifstrukturen für Niederspannungsbezügler» nun der Kommission für Energietarife und später dem Vorstand zur Genehmigung vorgelegt wird. Dies dürfte erlauben, dass die neuen Verbandsempfehlungen bereits im UNIPEDE-Landesbericht der Schweiz Erwähnung finden können. Mz

Arbeitsgruppe für die Numerierung und Sortimentsreduktion von Netzmaterial

Die Arbeitsgruppe für die Numerierung und Sortimentsreduktion von Netzmaterial, unter dem Vorsitz von Herrn F. Seiler, BKW, Bern, dem die Aufgabe überbunden wurde, das Netzmaterial bis 24 KV in einen eigentlichen Normkatalog zusammenzutragen, hat bisher in 12 Sitzungen den ersten Abschnitt F, Freileitungsmaterial, durchgearbeitet. Dieser erste Teil wird demnächst an eine Anzahl Werke zur Vernehmlassung übergeben. Die angesprochenen Werke werden damit ersucht, eventuelle Ergänzungen anzubringen, aber auch ihre spezielle Aufmerksamkeit einer straffen Sortimentsreduktion im Sinne einer Rationalisierung in unserer Materialwirtschaft zu schenken. Es ist zu hoffen, dass die zeitraubenden Arbeiten dieser Arbeitsgruppe alleis gute Aufnahme und Beachtung finden. Der bereinigte Katalog dient schlussendlich der Einheitsnumerierung, analog wie beim Installationsmaterial.

Als weiterer Abschnitt wird nun der Teil K (Kabel) in Arbeit genommen. Die Vielfältigkeit dieser Materialgruppe verlangt sicher wieder viel Planung und Untersuchungen, was längere Zeit beanspruchen wird. H

Sitzung der Kommission des VSE für Aufklärungsfragen

Die Kommission des VSE für Aufklärungsfragen befasste sich an ihrer 51. Sitzung (vom 13. August 1974) zunächst mit der laufenden Serie von *Informationsanzeigen* in Tageszeitungen. Nach Erscheinen der 3. Anzeige («Eine feinverästelte Dienstleistung») gingen rund 1000 Bestellcoupons für das «Steckdosenbüchlein» ein, wobei wiederum zahlreiche Lehrer gleich 30 oder mehr Exemplare verlangten.

Der Text für die Anzeige Nr. 4, die Anfang September erscheinen und dem Thema «Stromrationierung» gewidmet sein wird, wurde grundsätzlich gutgeheissen; für die folgenden Anzeigen wurde eine Auswahl geeigneter Themen getroffen.

Das als erste *Informationsdrucksache* erschienene «Steckdosenbüchlein» hat auch bei den Mitgliedwerken des VSE gute Aufnahme gefunden. Schon 55 Werke haben die bis Ende August laufende Umfrage beantwortet, dem Büchlein mit wenigen Ausnahmen die Note «gut» gegeben und insgesamt mehr als 120 000 Exemplare (in drei Sprachversionen) bestellt, so dass eine wirtschaftliche Grossauflage gewährleistet ist.

Die Vorarbeiten für das geplante «Faktenblatt» und für eine Jugendpublikation in Zeitungsform sind schon soweit gediehen, dass die Kommission entsprechende Text- und Gestaltungsentwürfe sowie Kostenberechnungen begutachten konnte.

Auch für zwei Varianten von *Tonbildschau*en wurden ausführungsfähige Projekte erarbeitet: Variante I entspricht in Inhalt und Aufbau weitgehend der für die Mustermesse Basel und das Comptoir Lausanne 1974 geschaffenen Multivision «Strom dient dem Menschen», kann aber mit Einzelprojektoren vorgeführt

Groupe de travail pour élaborer un rapport national en vue du colloque tarifaire de l'UNIPEDE

A sa 2^e séance du 7 août 1974, présidée par M. Légeret (ATEL), le groupe de travail chargé d'élaborer un rapport suisse pour le colloque sur la tarification de l'UNIPEDE a mis au net le projet de discussion préparé par le secrétariat de l'UCS. Comme il est prévu d'utiliser pour le rapport suisse passablement de données statistiques, il s'agit avant tout pour le secrétariat de l'UCS de mener des études intensives, afin de fixer l'état actuel des structures et des niveaux des tarifs suisses.

En outre, le groupe de travail a pris bonne note qu'un autre groupe de travail de l'UCS «structures de tarifs unitaires» a terminé ses travaux, de sorte que le rapport final «recommandations concernant les tarifs unitaires pour abonnés à basse tension» va être présenté à la Commission des tarifs d'énergie, et plus tard au Comité pour approbation. Ceci devrait permettre de mentionner déjà les nouvelles recommandations dans le rapport national suisse qui sera présenté au colloque. Mz

Groupe de travail pour la numérotation et la réduction de l'assortiment du matériel de réseaux

Ce groupe de travail, présidé par M. F. Seiler, FMB Berne, auquel incombe la tâche de rassembler en une sorte de catalogue normalisé le matériel de réseaux jusqu'à 24 kV, s'est occupé jusqu'ici en 12 séances du premier chapitre, matériel de lignes aériennes, qu'il a mis au net. Cette première partie va être soumise prochainement à un certain nombre d'entreprises électriques pour consultation. On leur demandera d'apporter des compléments ou adjonctions éventuels, mais aussi d'accorder une attention spéciale à une réduction sévère de l'assortiment, dans le sens d'une rationalisation du matériel. On souhaite que les travaux de longue haleine entrepris par ce groupe de travail rencontrent partout l'écho et l'accueil qu'ils méritent. Le catalogue mis au net sert enfin de numérotation unitaire, analogue à celle du matériel d'installation.

Le groupe de travail va maintenant se consacrer au chapitre «câbles». La diversité de cette catégorie de matériel exigera sûrement de nouveau nombre de projets et de recherches, qui demanderont beaucoup de temps. H

Séance de la Commission pour les questions d'informations

La Commission de l'UCS pour les questions d'information a consacré sa 51^e séance (du 13 août 1974) avant tout à la série en cours d'annonces dans les quotidiens.

Après parution de la 3^e annonce («Un service très individualisé»), nous avons reçu quelque 1000 bulletins de commande du «Livret électrique», de nombreux enseignants en demandant du coup 30 exemplaires ou plus.

Le texte de la 4^e annonce à paraître au début de septembre sur le thème du «Rationnement de l'électricité» a été approuvé dans son principe; un choix de sujets a été retenu pour les annonces ultérieures.

Quant aux *imprimés*, le «Livret électrique», premier paru, a été favorablement accueilli par les membres de l'UCS. 55 centrales ont déjà répondu au questionnaire dont le délai de réponse échoit à fin août, en attribuant à peu d'exceptions près la mention «bien» au livret et en en commandant plus de 120 000 exemplaires (dans les trois versions linguistiques). Ceci en assure une édition économiquement avantageuse.

Les travaux préliminaires pour l'«Aide-mémoire» en projet et pour la «Feuille des juniors» sous forme de journal sont déjà si bien avancés, que la commission a pu en examiner le texte et la présentation ainsi que le devis.

De plus, des projets mûrs pour l'exécution ont été élaborés pour deux variantes de *spectacles audio-visuels*:

La variante I se rapproche largement par son contenu et sa structure de la multivision «L'électricité au service de l'homme» présentée à la Foire de Bâle et au Comptoir de Lausanne en

werden und eignet sich deshalb zur Abgabe an Mitgliedwerke und für mobile Verwendung. Variante II ist vorwiegend für Mittelschulen bestimmt und enthält zusätzliche Informationen über das Thema «Stromversorgung». Die Herstellung eines neuen Drehbuches und zusätzlicher Farbdias verursacht entsprechende Grundkosten.

Der ausführliche Vorschlag für Thema und Methodik des I. PR-Seminars des VSE, das Anfang 1975 stattfinden soll, fand nach ausgiebiger Diskussion, bei der zum Teil recht unterschiedliche Auffassungen vertreten wurden, schliesslich doch Zustimmung.

Zum «Energiepolitischen Manifest» des Bundes für Naturschutz wird das Sekretariat des VSE für die nächste Sitzung der Kommission für Aufklärungsfragen (am 24. September 1974) den Entwurf zu einer Stellungnahme ausarbeiten. Ci

Sitzung der Kommission für Rechtsfragen

Unter dem Vorsitz ihres Präsidenten, Herrn Dr. P. Ursprung, befasste sich am 8. August 1974 die Kommission an einer ganztägigen Sitzung eingehend mit dem Vorentwurf zu einem Bundesgesetz über den Umweltschutz. In 101 Artikeln wird über das gesamte Gebiet des Umweltschutzes Beschluss gefasst, wobei in Art. 1 der Zweck des Gesetzes wie folgt umschrieben ist:

«Das Gesetz bezweckt, den Menschen im Landschafts- und Siedlungsraum sowie seine natürliche Umwelt, vor allem Wasser, Luft und Boden sowie die Lebensgemeinschaften von Pflanzen und Tieren und deren Lebensbedingungen, vor schädlichen und lästigen Einwirkungen zu schützen.

Es ist ein auf die Dauer ausgewogenes Verhältnis zwischen den Naturkräften und ihrer Erneuerungsfähigkeit einerseits sowie ihrer Beanspruchung durch den Menschen andererseits anzustreben.

Im besonderen soll die Belastung des Menschen und seiner natürlichen Umwelt durch Einwirkungen im Sinne dieses Gesetzes gesamthaft nicht weiter zunehmen, und die bestehenden Belastungen sollen soweit möglich vermindert werden.

Die Reinhaltung der Luft und die Bekämpfung des Lärms bilden vordringliche Aufgaben dieses Gesetzes.»

Der VSE begrüsst an sich die Bestrebungen, die auf einen vermehrten Schutz unserer Umwelt hinzielen. Er ist überzeugt, dass hier gerade der Elektrizität als sauberstem Energieträger eine wichtige Rolle zukommt, doch kann auch die Elektrizität nicht ohne gewisse Eingriffe in die Umwelt erzeugt werden.

Eine erste Durchsicht des Entwurfes erweckt nun den Eindruck, dass diverse Bestimmungen zu absolut und ohne Abwägung der verschiedenen anderen ebenso wichtigen Interessen redigiert worden sind. Die Kommission kam zum Schluss, dass der Entwurf in der vorliegenden Form kaum praktikabel ist und zudem etwelche Schwierigkeiten bei der Kompetenzausscheidung bieten wird. Völlig unbekannt sind auch die personellen und finanziellen Auswirkungen. Die Kommission beauftragte eine kleine Arbeitsgruppe mit der Ausarbeitung einer entsprechenden Stellungnahme zuhanden der Gesamtkommission bzw. des Vorstandes des VSE.

Weiter verabschiedete die Kommission Eingaben betreffend die Verordnung zum Bundesgesetz über die Fischerei sowie die Ausführungsverordnungen zum Rohrleitungsgesetz. Br.

VSE-Informationstagung vom 20./21. August 1974 in Vitznau

Die diesjährige verbandsinterne Informationstagung für das leitende Kader der Elektrizitätswerke fand ein ausserordentlich grosses Interesse. Fast hundert Teilnehmer haben sich zu einer zweitägigen Klausur an die Gestade des Vierwaldstättersees begeben und damit eine Gelegenheit benutzt, sich von kompetenter Seite über die Organisation und die Aufgabenbereiche von verschiedenen Bundesämtern, die entweder direkt oder indirekt mit der Energiewirtschaft verbunden sind, orientieren zu lassen. Folgende Referenten haben sich für diese Aussprache zur Verfügung gestellt:

- F. Baldinger, Direktor des Eidg. Amtes für Umweltschutz
- E. Homberger, Oberingenieur des Eidg. Starkstrominspektorates
- Prof. M. Rotach, Delegierter für Raumplanung

1974, mais elle peut aussi se diffuser par projecteur simple et se prêter ainsi à l'usage de nos membres et au service ambulante.

La variante II est destinée avant tout aux écoles secondaires et contient des informations complémentaires relatives à «L'approvisionnement en électricité». La création d'un nouveau scénario et de diapositifs en couleur supplémentaires entraîne de nouveaux frais.

Le projet complet de thèmes et méthodes en vue du Ier séminaire PR de l'UCS prévu pour le début de 1975 a finalement recueilli l'approbation majoritaire après discussion nourrie où se sont fait jour des conceptions fort diverses.

A l'égard du «Manifeste de politique énergétique» de la Ligue pour la protection de la nature, le Secrétariat de l'UCS préparera un projet de prise de position pour la prochaine séance (le 24 septembre 1974) de la Commission pour les questions d'information. Ci

Commission pour les questions juridiques

Sous la présidence de Monsieur P. Ursprung, la commission pour les questions juridiques a siégé, toute la journée du 8 août 1974, pour s'occuper minutieusement de l'avant-projet de loi fédérale sur la protection de l'environnement. Dans 101 articles il sera légiféré sur la totalité de la protection de l'environnement, l'article 1 précisant le but de la loi:

«Le but de la présente loi est de protéger l'homme tant dans les parties occupées du territoire que dans celles qui ne le sont pas, ainsi que son milieu naturel, en particulier l'eau, l'air et le sol, contre les atteintes nuisibles ou incommodes; elle vise également à protéger contre ces atteintes la flore et la faune, de même que leurs conditions d'existence.

Il importe d'assurer à longue échéance un juste équilibre entre les ressources naturelles et leur faculté de renouvellement, d'une part, et leur utilisation par l'homme, d'autre part.

En particulier, les charges globales que font peser sur l'homme et son milieu naturel les atteintes au sens de la présente loi ne doivent plus augmenter et les charges existantes doivent être réduites dans la mesure du possible.

L'hygiène de l'air et la lutte contre le bruit constituent les objectifs prioritaires de la présente loi.»

Pour sa part, l'UCS se réjouit des efforts visant à une meilleure protection de notre environnement. Elle est persuadée que là précisément, en tant qu'agent énergétique le plus propre, l'électricité a un rôle essentiel à jouer bien que l'électricité ne puisse être produite sans quelque atteinte à l'environnement.

Un premier aperçu sur le projet laisse l'impression que diverses dispositions en ont été rédigées de façon trop absolue et sans qu'il soit tenu compte d'autres intérêts aussi essentiels. La commission en est venue à la conclusion que, sous sa forme actuelle, ce projet n'est guère applicable, et qu'il offrira en outre pas mal de difficultés en ce qui concerne le partage des compétences. Il ignore aussi les incidences personnelles et financières. La commission a chargé un petit groupe de travail d'élaborer un avis dans ce sens à l'intention de la commission entière ou du comité de l'UCS.

La commission a mis au net une proposition relative à l'ordonnance pour la loi fédérale sur la pêche, et des ordonnances d'exécution concernant la loi sur les installations de transport par conduites. Br

Journées d'information de l'UCS, les 20/21 août 1974 à Vitznau

Cette année, les journées d'information pour les cadres dirigeants des entreprises d'électricité a suscité un intérêt extraordinaire. Près d'une centaine de participants se sont rendus pour deux jours à un colloque interne de l'UCS sur les rives du lac des Quatre-Cantons, saisissant l'occasion de se faire renseigner de source compétente sur l'organisation et les tâches de différents offices fédéraux liés à l'économie électrique de façon directe ou indirecte. Voici les conférenciers qui s'étaient mis à notre disposition pour la discussion:

F. Baldinger, directeur de l'Office fédéral pour la protection de l'environnement

E. Homberger, ingénieur en chef de l'Inspection fédérale des installations à courant fort

Le professeur M. Rotach, délégué pour l'aménagement du territoire

Dr. H. R. Siegrist, Direktor des Eidg. Amtes für Energiewirtschaft

Dr. H. Zurbrügg, Direktor des Eidg. Amtes für Wasserwirtschaft

Der Verband ist diesen Herren für ihre Bereitschaft zu einem offenen Gespräch mit unserem Wirtschaftszweig sehr dankbar. Der Dialog hat den Teilnehmern erlaubt, viele wertvolle Einblicke in die heute immer innigere Verzahnung von Energiewirtschaft mit den auf Landesebene anstehenden eminent wichtigen Problemstellungen zu gewinnen, so vor allem hinsichtlich der kommenden Gesetzgebung über den Umweltschutz und die Raumplanung. Wenn auch diese Fragen schlussendlich vom Politiker und nicht vom Energiewirtschaftler zu lösen sind, ist es doch von grosser Bedeutung, sich bereits heute auf eine Schweiz, wie sie etwa im Jahre 2000 aussehen könnte, zu besinnen und die vielen Aufgaben, zu deren Lösung wir heute aufgerufen sind (z. B. Gesamtenergiekonzeption), im Wissen um die Wachstumschranken und die politischen Grenzen anzupacken. Mz

H. R. Siegrist, directeur de l'Office fédéral de l'économie énergétique

H. Zurbrügg, directeur de l'Office fédéral de l'économie hydraulique

L'UCS remercie chaleureusement ces personnes d'avoir bien voulu participer à une discussion ouverte avec notre branche de l'économie. Le dialogue a permis aux participants de découvrir de précieux aspects de l'engrenage toujours plus étroit qui existe entre l'économie énergétique et les problèmes éminents qui se posent sur le plan national, avant tout concernant la législation future sur la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire. Bien que ces questions soient finalement à résoudre par les politiciens et non par les tenants de l'économie énergétique, il n'en demeure pas moins fort important de réfléchir aujourd'hui déjà à la Suisse de l'an 2000 et aux tâches nombreuses auxquelles nous devons nous atteler (p. ex. une conception énergétique globale), en connaissance des barrières à la croissance et des limites politiques. Mz

77. Kontrollleurprüfung

Vom 20. bis 22. August 1974 fand in Luzern die 77. Prüfung von Kontrolleuren für elektrische Hausinstallationen statt. Von den insgesamt 11 Kandidaten haben 10 die Prüfung bestanden.

Es sind dies:

Bertholet Roland Pierre	Genève
Bloch Thomas	Grellingen
Brunner Hugo	Grünigen
Cioni Dino	Genève
Eichenberger Albert	Birr
Knöpfler Hansjörg	Ossingen
Grandpierre Hans	Neuenburg
Pasquier Bernard	Le Pâquier
Ramos Manuel	Spanien
Strauss Eric	Lausanne

Eidg. Starkstrominspektorat

77^e examen de contrôleur

Le 77^e examen de contrôleurs d'installations électriques intérieures a eu lieu à Lucerne du 20 au 22 août 1974. Des 11 candidats 10 ont passé l'examen avec succès.

Ce sont:

Bertholet Roland Pierre	Genève
Bloch Thomas	Grellingen
Brunner Hugo	Grünigen
Cioni Dino	Genève
Eichenberger Albert	Birr
Knöpfler Hansjörg	Ossingen
Grandpierre Hans	Neuenburg
Pasquier Bernard	Le Pâquier
Ramos Manuel	Espagne
Strauss Eric	Lausanne

Inspection fédérale des installations à courant fort

Aus Mitgliedwerken – Nouvelles de nos membres



L'Electricité neuchâteloise SA s'installe à Corcelles-Cormondrèche

Désireuse de grouper ses services disséminés un peu partout, l'Electricité neuchâteloise S.A. avait demandé à la ville de Neuchâtel de lui céder du terrain à Pierre-à-Bot. Le Conseil général repoussa cette demande, certains conseillers se déclarant d'accord pour une location de terrain mais non pour une vente, d'autres estimant que les bâtiments qui seraient construits enlaidiraient la région. Ce que la ville repoussa, d'autres communes se déclarèrent prêtes à l'accepter. Et c'est ainsi que le vallon des Vernets, à Corcelles-Cormondrèche, à l'est de la route qui mène à Montmollin devint propriété de l'ENSA S.A. C'est là que seront réunis tous les départements, la rationalisation ne sera plus un vain mot et le service à la clientèle pourra d'autant mieux être assuré.

Le bâtiment technique en pleine activité

Terminé dans les délais fixés, le bâtiment technique est en fonctions depuis le début du mois de juillet. L'imposante construction s'intègre parfaitement bien au paysage, fait de béton recouvert de galets pour le bas, de métal peint en brun pour la partie supérieure. Le tout s'étale sur 140 m de longueur et 40 m de largeur avec, au nord, un dépôt couvert de 60 m sur 20 m et un dépôt à ciel ouvert de 70 m sur 20 m. Le bâtiment principal a une hauteur maximum de 6 m 50 tandis que la halle au nord est haute de 13 m.

Tous les locaux s'ouvrent sur la nature, tous sont aménagés judicieusement, tous ont la possibilité d'être développés au cours

des ans, tous sont pourvus d'installations les plus modernes. Le laboratoire électronique, le laboratoire de câblage et relayage, l'atelier de remise en état, de contrôle et d'étalonnage des compteurs, l'atelier de serrurerie, celui de peinture avec son installation de peinture à rideau d'eau disposent de locaux annexes pour différents travaux et dépôts de matériel. Pour l'exploitation générale, un immense magasin contient tout le matériel nécessaire, facilement et rapidement livré grâce au système de palettisation adopté.

Les pièces imposantes supportant sans dommage les intempéries – poteaux, pylônes, caniveaux – trouvent place dans le dépôt extérieur; les autres – transformateurs, câbles, etc. – sont stockées à l'intérieur.

Le garage comprend son atelier de réparations, sa station de lavage et de graissage, les cases réservées aux véhicules de service, 225 voitures privées pouvant stationner à l'extérieur.

Ajoutons des salles de conférences, des bureaux réservés au personnel chargé de l'exploitation, un appartement pour le gardien-concierge et passons aux multiples locaux aménagés pour simplifier le travail des quelque quatre-vingts personnes qui dépendent des services techniques, la majorité d'entre elles travaillant à l'extérieur pendant la journée: un réfectoire, des vestiaires avec armoires doubles – une pour les habits de travail, l'autre pour les habits civils, une idée simple mais à laquelle il fallait penser – des douches et même une salle spéciale pour laver et faire sécher bottes et cirés!